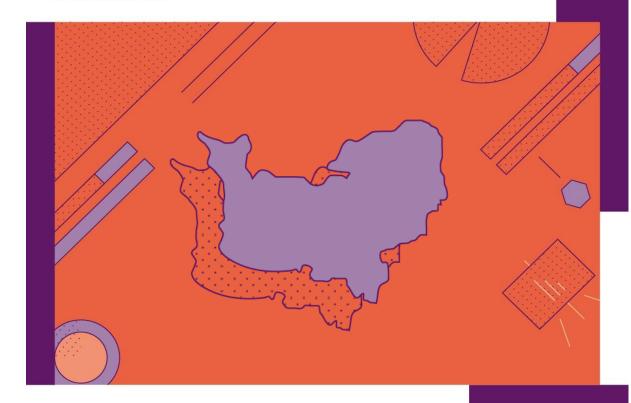
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er semestre 2025

Région Normandie



ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

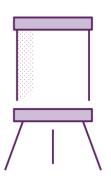
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11

L'emploi accompagné - page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 13

Les données locales - page 14





Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 26 387 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 9,6 % en un an (contre + 2,6 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont fortement reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-16% contre -6% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec moins de 75 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-65% en un an).

Une forte hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+24 % en un an) avec plus de 1 000 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (63 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

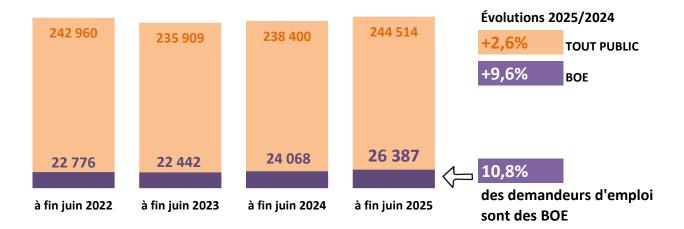
Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

	Normandie	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	950 600	48%	19 768 200	48%
Bon	674 400	34%	14 339 600	35%
Assez bon	243 800	12%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	91 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 522 700	78%	31 823 500	77%
Oui	437 500	22%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	82 700	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	197 700	10%	4 217 700	10%
Non	1 679 800	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	46 100	2%	903 800	2%
Un peu	285 300	15%	6 452 400	16%
Aucune	1 628 900	83%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 600	1%	447 200	1%
Un peu	111 600	7%	2 445 600	6%
Aucune	1 438 700	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	27 800	1%	751 500	2%
Un peu	122 200	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 810 500	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 776 200	91%	37 552 500	91%
Oui	184 200	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 796 800	92%	38 205 500	92%
Oui	163 500	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé. Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France. Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)





Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

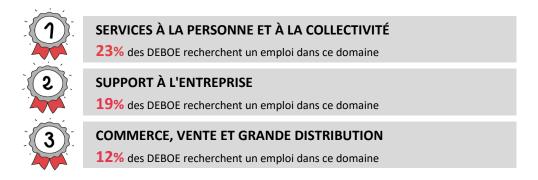
LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

ВОЕ		Tout public
53%	FEMMES	51%
50%	50 ANS ET +	26%
21%	NIVEAU < CAP	16%
37%	BAC ET +	50%
40%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	33%
56%	DE depuis au moins un an	45%
19%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	16%
757 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	646 jours

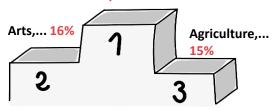
LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

Support à l'entreprise

les DEBOE représentent 17% des DE

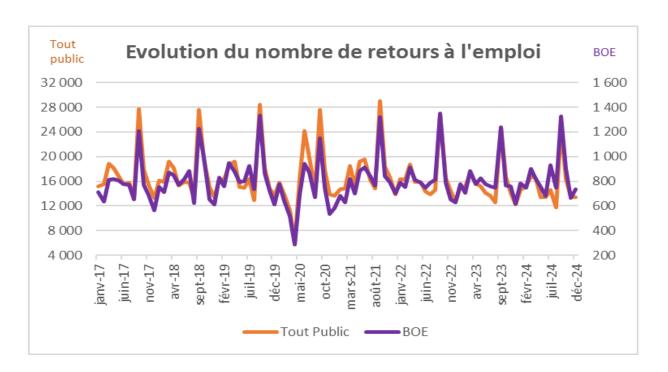


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 11% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Tout public	184 227	-1%
BOE	10 001	4%

Evolutions 2024/2023

Année 2024

% BOE 5,4%

Lecture: en 2024, 184 227 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 10 001 BOE, soit 5,4% du total



Taux d'accès à l'emploi

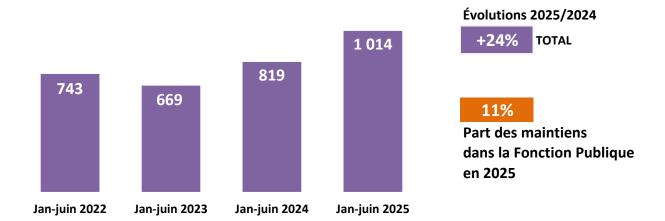
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois nonsalariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	63%	64%
50 ANS ET PLUS	45%	47%
BAC ET +	65%	69%
CADRES	8%	11%
HANDICAP MOTEUR	49%	58%
MALADIES INVALIDANTES	23%	19%
HANDICAP AUDITIF	17%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	49%	46%
20 SALARIES ET +	69%	71%

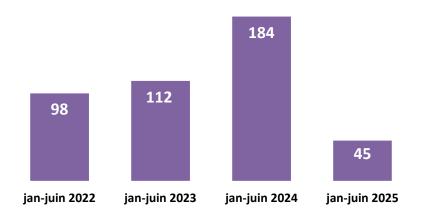


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-76%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-création.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

47%	FEMMES
31%	50 ANS ET +
58%	BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

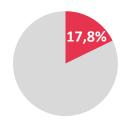
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

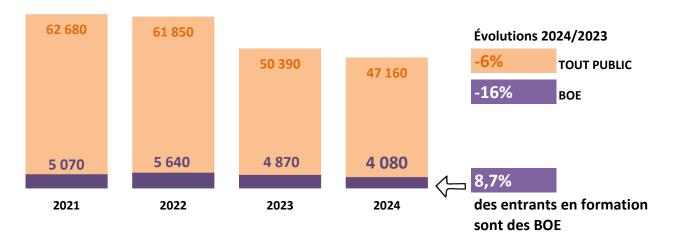


= 72 PEC pour les BOE (-65% en un an)

(au 1er semestre 2024, la part était de 20,1%)

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Tout public



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

BOE

FEMMES	54%	49%
50 ANS ET PLUS	36%	16%
BAC ET +	41%	54%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	25%	12%

3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	42%	20%
ECHANGE ET GESTION	18%	30%
SERVICES AUX PERSONNES	9%	13%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	40%	19%
CERTIFICATION	33%	43%
PROFESSIONNALISATION	11%	14%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

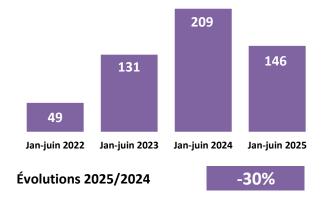
Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données

transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(aidés financièrement par l'Agefiph)



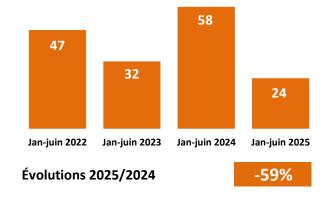
Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	32%
BAC ET +	21%
- DE 18 ANS	45%
AGE MOYEN	21 ans
20 SALARIÉS ET +	26%
- DE 10 SALARIÉS	56%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

(aidés financièrement par l'Agefiph)

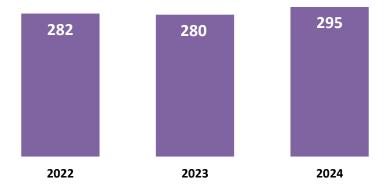


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

54%	FEMMES
71%	BAC ET +
42%	45 ANS ET +
39 ans	AGE MOYEN
96%	20 SALARIÉS ET +

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+5%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.

Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).

Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide

REGION

France



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

305



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

FEMMES	22%	31%
50 ANS ET PLUS	56%	65%
BAC ET +	45%	45%
HANDICAP MOTEUR	23%	34%
HANDICAP MENTAL	33%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	21%	32%
20 SALARIES ET +	33%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

V	Nombre	Evol en 1 an
REGION	539	+5%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	4,8%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

France

	REGION	France
FEMMES	42%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025) **REGION**

EN EMPLOI (en milieu ordinaire)		48%	51%
	DONT CDI	46%	49%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

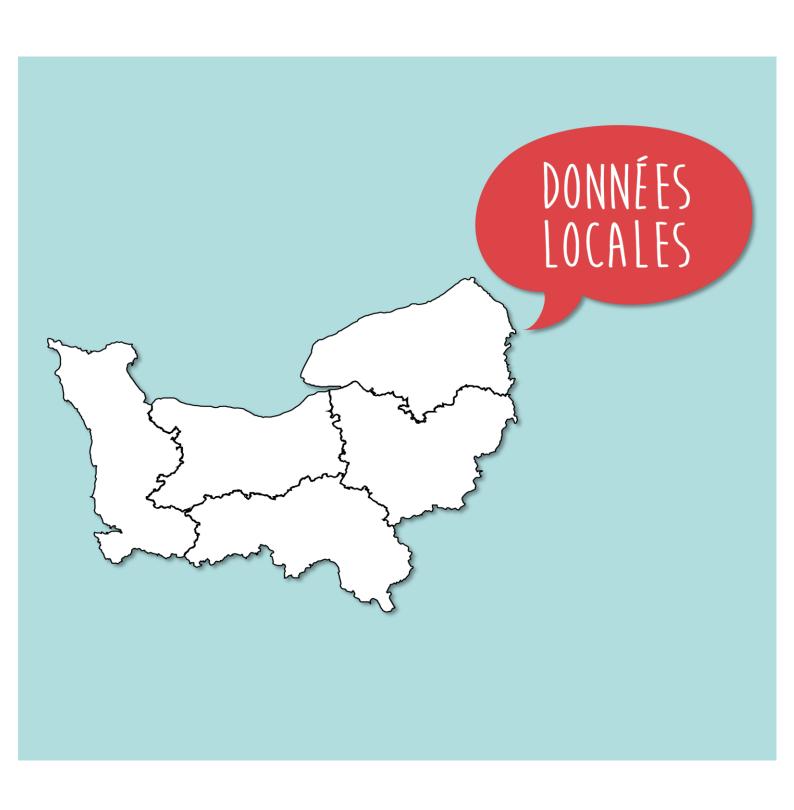
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, près de 550 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HAN	NDICAPEES	ENTREPRI	SES
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	380	6 785	156	2 651
Taux de réponse	55%	55%	26%	25%
SATISFACTION GLOBALE	98%	97%	99%	98%
dont % tout à fait satisfait	82%	80%	75%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	97%	94%	97%	98%
dont % tout à fait utile	76%	71%	77%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	78%	77%	87%	84%
dont % très facile	26%	24%	19%	20%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	92%	92%	95%	93%
dont % tout à fait satisfait	63%	63%	62%	56%



La demande d'emploi

	Effectifs	Evol.	Effectifs	Evol.	Part des DEBOE	Bénéficiaires	%
	DEBOE	N/N-1	DETP	N/N-1	parmi les DE	de l'AAH*	DEBOE
NATIONAL	515 631	+5,9%	5 462 533	+3,6%	9,4%	127 495	25%
REGION	26 387	+9,6%	244 514	+2,6%	10,8%	7 145	27%
14-Calvados	6 187	+17,5%	51 995	+3,7%	11,9%	845	14%
27-Eure	4 744	+10,0%	43 220	+1,4%	11,0%	1 497	32%
50-Manche	3 919	+7,5%	28 754	+2,3%	13,6%	863	22%
61-Orne	2 197	+12,0%	18 342	+2,7%	12,0%	263	12%
76-Seine-Maritime	9 340	+5,1%	102 203	+2,6%	9,1%	3 677	39%

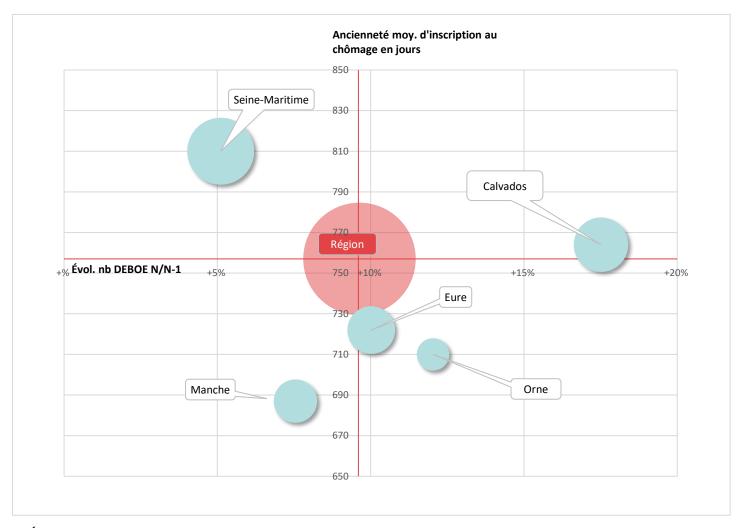
^{*} Lecture : au niveau national, 127 495 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP Evol. N/N- en jours		Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	767	-48	642	-8	+125
REGION	757	-40	646	-6	+111
14-Calvados	764	-31	626	-2	+138
27-Eure	722	-50	664	-9	+58
50-Manche	687	-11	599	-8	+88
61-Orne	710	-33	605	2	+105
76-Seine-Maritime	810	-52	669	-7	+141

^{*} Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 767 jours, soit 125 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.	,	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
régional par les DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	
NATIONAL	120 011	23%	97 825	19%	60 843	12%	
REGION	6 066	23%	4 919	19%	3 093	12%	
14-Calvados	1 401	23%	1 149	19%	759	12%	
27-Eure	994	21%	889	19%	579	12%	
50-Manche	894	23%	659	17%	446	11%	
61-Orne	529	24%	329	15%	227	10%	
76-Seine-Maritime	2 248	24%	1 893	20%	1 082	12%	

^{*} Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 011 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	24	49%	33%	67%
REGION	45	-76%	17	47%	31%	58%
14-Calvados	12	-57%	19			
27-Eure	7	-83%	15			
50-Manche	8	-79%	20			
61-Orne	1	-94%	5			
76-Seine-Maritime	17	-72%	18			

^{*} Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	146	24
14-Calvados	42	0
27-Eure	13	3
50-Manche	36	2
61-Orne	18	1
76-Seine-Maritime	37	18



Réalisation: Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie